

annoncé des licenciements importants pour la fin du mois, étudieront la situation sous un nouvel angle, en songeant aux dispositions budgétaires et aux autres mesures d'encouragement offertes par le gouvernement pour maintenir des entreprises comme celles-là en activité, dans l'espoir qu'elles trouveront un moyen d'éviter la fermeture et le licenciement des travailleurs.

Je voudrais faire une observation à propos de la création annoncée par le ministre, d'un comité présidé par le ministre d'État chargé du Développement économique (M. Johnston) qui sera chargé d'accélérer la mise en œuvre des projets annoncés récemment. J'en suis très heureux, mais je dois signaler au ministre qu'il faudra toujours faire preuve de vigilance pour éviter les formalités administratives que la bureaucratie fédérale a multipliées au fil des ans. Selon moi, les chicaneries administratives et les études interminables sont deux des plus grands obstacles à la création d'emplois. Même si j'applaudis les intentions du ministre, je suis persuadé qu'il comprendra que j'attende de voir les résultats avant de lui faire une ovation.

Dans ma région, monsieur le Président, la présence et les investissements du gouvernement fédéral ont eu d'importantes répercussions sur l'emploi. J'ai parlé, il y a un moment, d'investissements de 25 à 30 millions de dollars dans des travaux portuaires et maritimes. En outre, nous avons profité largement des projets de création d'emplois lancés par le gouvernement au fil des ans. Une base militaire importante est établie dans notre circonscription, et j'aimerais livrer quelques observations très brèves à ce sujet. Je veux parler plus précisément d'un problème très grave qui, s'il n'est pas réglé, contribuera à aggraver la situation de l'emploi. Il s'agit, bien entendu, de la décision inopportune, inconsidérée et, en fait, inutile de démanteler le 416^e escadron à la base de Chatham, à la fin de 1984. Il m'est difficile, en tant que député d'une circonscription où le taux de chômage tourne autour de 50 p. 100 d'expliquer comment le gouvernement peut annoncer la création d'emplois dans les Forces armées canadiennes d'une part et créer d'autre part du chômage dans l'une des régions les plus durement touchées par ce problème en prenant des mesures relatives aux Forces armées. Il est donc impératif qu'au cours des prochaines semaines—et je parle bien de semaines, monsieur le Président et non pas de mois—les ministres qui prendront des décisions relativement à des projets visant à la relance nationale n'oublient pas les obligations spéciales qu'ils ont envers les habitants de la Miramichi. Je peux assurer à la Chambre que je rappellerai continuellement à mes collègues cette obligation tant que je représenterai cette région. Je suis convaincu que le gouvernement respectera ses engagements et m'aidera à élargir les assises économiques de la Miramichi. Cependant, nous avons besoin de preuves plus concrètes de cet engagement et ce, sans délai. Le ministre des Finances a pris dans son budget certaines mesures qui seront utiles. Je tiens, cependant, à souligner à mes collègues que les habitants de la Miramichi, tout comme moi à titre de leur représentant, mesureront les réalisations du gouvernement à ses actions et non pas à ses paroles.

À Renous, où était installée auparavant une base militaire, une nouvelle prison est en voie de construction. Les travaux

Le budget—M. McLean

vont bon train et j'en suis heureux. En fait, je tiens à dire que le solliciteur général (M. Kaplan) ne s'est pas contenté de belles paroles; il a agi. Je le remercie de ses efforts et de sa collaboration. Cependant, pour ce qui est de la base de Chatham, il y a maintenant près de 18 mois que le ministre de la Défense nationale (M. Lamontagne) a annoncé la décision du gouvernement au sujet du 416^e escadron. A cette époque, le ministre a précisé que la direction générale des services de rémunération du ministère serait déménagée à Chatham. Cela donnera 350 emplois dont nous avons grandement besoin. Les habitants de la Miramichi apprécient ce geste, mais il reste 1,150 emplois à remplacer. Il s'agit de 1,150 postes militaires et non civils. Ce qui m'importe au plus haut point, ce n'est pas que les postes soient comblés par du personnel militaire ou civil mais qu'ils soient remplacés. Notre patience est à bout. Il est temps de prendre des mesures positives qui produisent des résultats concrets. Je perçois dans le budget les moyens et les mécanismes capables de résoudre les problèmes comme celui de la base des Forces canadiennes de Chatham, de simplifier les procédures et de produire des résultats. Je rappelle au gouvernement que c'est lui qui a causé le problème. Je m'attends que ces dispositions seront immédiatement mises en œuvre afin que des solutions soient appliquées et que les emplois dont on a désespérément besoin soient créés.

● (1610)

Je vais voter pour le budget, monsieur le Président, parce que c'est un bon budget. C'est même l'un des meilleurs que j'aie vus depuis que je suis député. Ses dispositions peuvent servir à secourir les régions durement éprouvées. Aucun député élu sous notre régime de gouvernement ne recherche les occasions de voter contre le parti ou le gouvernement au sein duquel il a été élu, et notre régime exige la loyauté qui apporte la stabilité. Je survivrai ou périrai politiquement comme libéral. J'ai été élu en tant que libéral et je le resterai. Mais on m'a envoyé ici . . .

M. McKinnon: Aucune ambition.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): . . . pour représenter les électeurs de Northumberland-Miramichi. Les vis-à-vis recommencent à jacasser. Il est évident qu'ils ne savent pas ce que c'est que d'avoir un minimum de loyauté.

M. McKinnon: Nous rions.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Je me dois d'abord et surtout d'être loyal envers les électeurs de Northumberland-Miramichi et je le resterai toujours, monsieur le Président.

M. le vice-président: Des députés désirent-ils poser des questions? Sinon, je donne la parole au député de Waterloo (M. McLean).

M. Walter McLean (Waterloo): Monsieur le Président, j'interviens dans le débat pour appuyer l'amendement dont a été saisie la Chambre, amendement qui demande à la Chambre de condamner le gouvernement et de rejeter un budget qui n'apporte pas de solution adéquate au drame du chômage. Cette motion parle également du déficit énorme du Canada et de l'augmentation du fardeau fiscal des Canadiens.